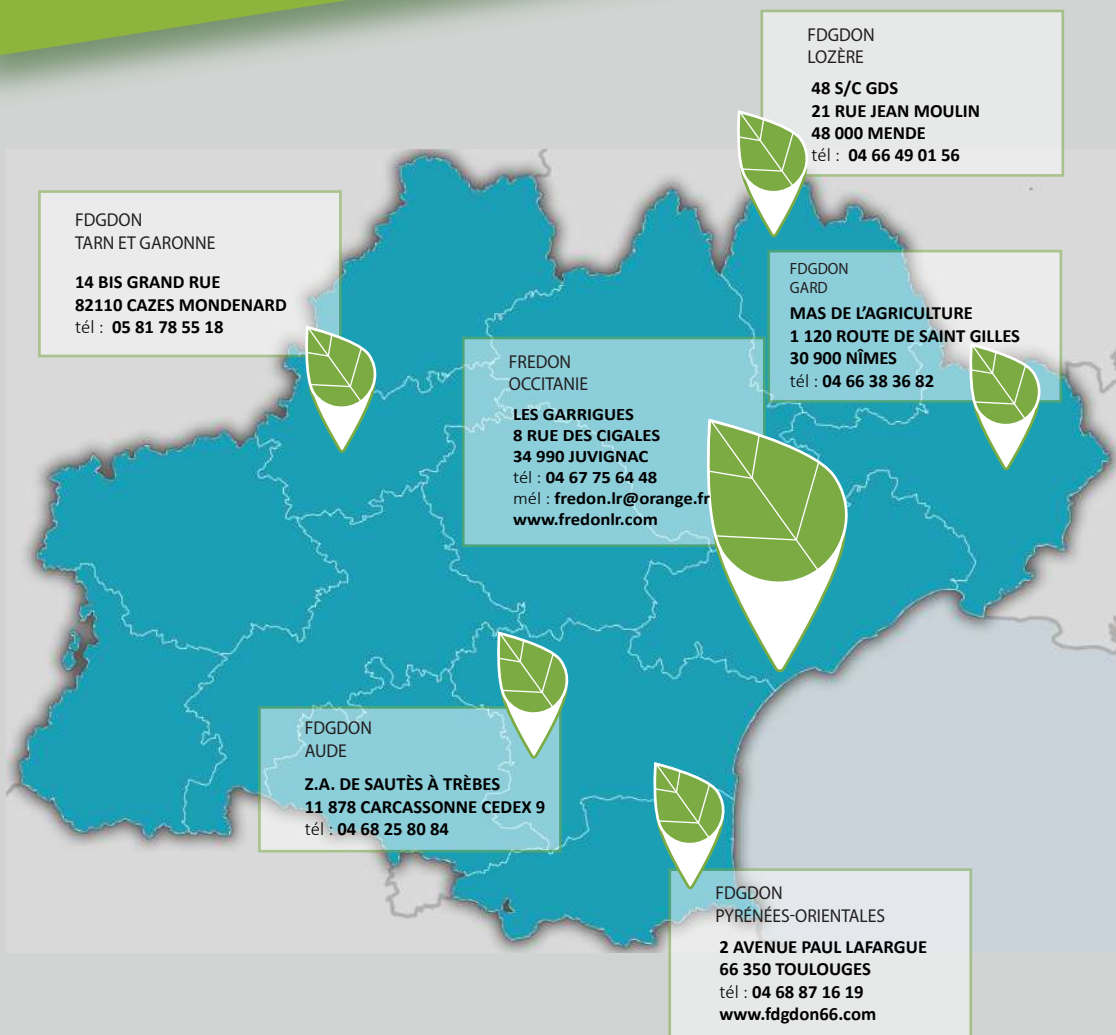


# LE RÉSEAU FREDON

La FREDON OCCITANIE fédère les initiatives locales et s'appuie dans ses actions sur les fédérations départementales (FDGDON) et les groupes de défense (GDON). Elle est également membre du réseau FREDON FRANCE.



nos principaux partenaires :



## FÉDÉRATION RÉGIONALE DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES OCCITANIE

un réseau au service de la santé des végétaux

et de la protection de l'environnement

[www.fredonoccitanie.com](http://www.fredonoccitanie.com)



## NOS MÉTIERS



PHYTIATRES



ANIMATEURS  
Réseaux



INSPECTEURS



GEOMATICIEN

## NOTRE RÔLE

La FREDON Occitanie est un Syndicat professionnel loi 1884 qui regroupe des experts en botanique, phytopathologie, agronomie et environnement.

Elle est également un organisme à vocation sanitaire (O.V.S) délégataire de service public (Code Rural et Code de l'Environnement).

Elle met au profit des détenteurs de végétaux (agriculteurs, collectivités et particuliers) et des services publics (DRAAF, DREAL, ARS) son savoir-faire, afin de gérer la prévention, la surveillance et la lutte contre les dangers sanitaires (ravageurs et pathogènes).

Elle agit aussi dans un objectif de réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

## NOS MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

### La surveillance biologique

Nous participons à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires par les agriculteurs, les collectivités et les particuliers par l'observation de parcelles de végétaux. La mission s'organise en deux volets : l'observation qui mène à l'élaboration d'un « Bulletin de Santé du Végétal » et les « Effets Non-Intentionnels » qui s'intéresse aux effets de l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'environnement.



### L'animation du volet « Jardins Espaces Végétalisés Infrastructures » du plan régional Ecophyto

Nous répondons à tous les usagers de la Région souhaitant mettre en oeuvre des actions visant à réduire l'usage des pesticides. Nous animons un réseau de compétences régionales, oeuvrant sur la production et la mutualisation de références techniques, en lien avec toutes les collectivités, associations et gestionnaires d'espaces publics ou privés.



### L'animation du réseau Captage d'eau potable et ressource en eau

Nous animons aussi la stratégie régionale de gestion pérenne des ressources en eau destinées à l'alimentation en eau potable en Languedoc Roussillon. Et gérons des projets de lutte contre les pollutions diffuses agricoles.



## NOS MISSIONS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



### La Surveillance des Organismes nuisibles Réglementés ou Emergents

Nous sommes en charge avec nos sections départementales (FDGDON) de l'inspection sanitaire des végétaux sur tout le territoire régional.

Cette mission comprend toutes les actions contribuant à la surveillance, la prévention et la lutte contre les organismes nuisibles ou les dangers sanitaires.

La surveillance est organisée en plans d'inspection classés selon de grandes thématiques; Ils peuvent changer selon l'apparition (ou la déclassification) d'un organisme dit « émergent ».

Nous suivons les applications des mesures réglementaires suite à une notification des services de l'Etat au détenteur.

L'objectif est de conserver une production agricole sur notre territoire.

Nous effectuons aussi des inspections des cultures et produits végétaux en vue de leur exportation.



## NOS COMPÉTENCES À VOTRE SERVICE

### La surveillance

Nous réalisons ou aidons à la réalisation de toutes les actions contribuant à la surveillance des problèmes sanitaires : la lutte contre les ambrosies, les chenilles processionnaires, ...



### Le diagnostic

Nous effectuons des diagnostics à l'adresse de particuliers, de collectivités ou d'entreprises. Nous apportons notre expertise lors du dépérissement d'un végétal, la suspicion de maladie ou l'état général d'un patrimoine végétal. La FREDON LR fait partie du réseau « CLINIQUE DU VÉGÉTAL® ».

### Les formations

Nous organisons ou animons des sessions de formation auprès de différents publics. Nous proposons notamment des formations spécifiques aux élus des collectivités locales et territoriales, aux propriétaires ou détenteurs de végétaux, aux groupements des représentants ou toute autre personne physique pouvant être intéressée.

